

La botanique de Barthélemy l'Anglais mise en français par Jean Corbechon : traduction ou adaptation ?

Barthélemy l'Anglais a écrit son encyclopédie, le *De proprietatibus rerum*, entre 1240 et 1260, œuvre relativement volumineuse qui mettait à la disposition d'un public lettré une masse d'informations tirées des auteurs antiques, des Pères de l'Église et de certains auteurs médiévaux, tels Isidore de Séville, considérés comme des autorités. Au siècle suivant, en 1372, la traduction de Jean Corbechon s'inscrit dans le grand mouvement qui, à la cour de Charles V, et sous l'impulsion du monarque, a fait se multiplier les traductions d'auteurs anciens et contemporains.

Le prologue de Jean Corbechon témoigne de la volonté du prince : « Et pour vostre bon desir accomplir, il a pleü a vostre royal majesté a commander a moy, qui suis le plus petit de vos chappelains, et vostre creature et la faitture de vos mains, que je translate le livre devant dit de latin en françois, le plus clerement que je pourray. » (fol. 2a)¹.

La traduction d'un livre sur les « proprieté des choses » comme celui de Barthélemy l'Anglais, demande au traducteur un savoir étendu. En effet, comme Jean Corbechon l'explique dans son prologue, ce traité « est ainsi comme une somme general

1 — Les citations du *Livre des proprieté des choses*, traduit par Jean Corbechon sont tirées du Manuscrit BN fr. 16993.

contenant toutes materes, car il traite de Dieu et de ses creatures, tant visibles comme invisibles, tant corporelles comme espirituellen, du ciel, de la terre, de l'air, de la mer et du feu et de toutes les choses qui en eulx sont ; » (fol. 2a). Et même si Corbechon est un fin traducteur, il est évident que pour traduire « le plus clerement que je pourray », il est indispensable de comprendre d'abord les termes latins de médecine, les termes d'anatomie, le vocabulaire concernant les animaux et les végétaux aussi bien que la théologie ou l'astronomie. Il faut connaître les œuvres des Pères de l'Église comme celles des naturalistes et des médecins. Les traducteurs du XIV^e siècle sont bien conscients des carences de la langue française par rapport au latin, comme l'a remarqué François Bériet en étudiant les prologues des traductions de l'époque². Jean Corbechon se plaint de cette difficulté au livre VI qui parle des âges de l'homme.

L'aage d'enfance se fine a .vii. ans ; et la commence le secont aage que nous appellons enfance en françois, mais en latin on l'appelle *pueritia*. Et en ce il appert qu'il y a plus grant deffaulte de langage en françois que en latin, car en latin, il y a .vii. aages nommez par divers noms, desquelz il n'y en a que trois en françois, c'est assavoir, enfance, jeunesse et vieillesce. Et par ce on puet pensser quelle paine c'est de proprement translater latin en françois. (fol. 76b)

Je tiens ici à particulièrement insister sur cet aspect qui est en rapport avec une « langue scientifique ». Comme le latin avait été déficient par rapport au grec, lorsqu'il fut question de traduire des ouvrages philosophiques et scientifiques, le français se trouva, au XIV^e siècle, dans la même situation. On sait par exemple combien fut importante, à l'époque où Corbechon traduisait, la contribution de Nicole Oresme pour le français scientifique : on pensera au foisonnement de néologismes dans le *Le livre dou ciel et dou monde*. Corbechon occupe donc dans ce contexte une position non négligeable d'autant plus que, en quelque sorte, le *Livre des proprieté des choses* se situe à une place médiane : en tant qu'encyclopédie, il véhicule les problèmes de la langue scientifique et de la langue « tout court », interrogeant ainsi l'historien sur l'ensemble des problèmes de traduction.

Le livre qui traite des végétaux dans l'ouvrage de Barthélemy se place dans la suite des livres concernant le monde sublunaire.

2 — François Bériet, La traduction en français, *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, VIII/1, Heidelberg, 1988, pp. 256-58.

Après avoir parlé du ciel et des oiseaux, de l'eau et des poissons, les plantes sont tout naturellement un des constituants de la terre, entre le livre des pierres et le livre des animaux terrestres. Barthélemi a choisi l'ordre alphabétique des noms ; ce système de classification, s'il a la commodité de passer en revue un certain nombre de plantes sans se préoccuper de les grouper suivant leur forme, leur usage ou leur action thérapeutique, a néanmoins l'inconvénient de ne pouvoir intégrer les principes généraux de physiologie botanique comme l'a fait Albert le Grand, dans les cinq premiers livres de son *De vegetabilibus*. De plus, Barthélemi n'a pas, comme la plupart des Encyclopédistes, divisé les végétaux en arbres et arbres aromatiques, et « herbes », cette dernière classe comprenant les herbes médicinales et les plantes alimentaires³. L'auteur a cependant intégré dans son traité des chapitres traitant de généralités sur la physiologie des plantes, il s'est inspiré pour cela d'un ouvrage sur les plantes attribué à Aristote, le *De plantis*, qui est parvenu dans l'Occident médiéval par la traduction latine d'Alfred de Sareshel. L'autorité du nom d'Aristote a fait que Barthélemi a utilisé largement cette source.

Il est remarquable que Barthélemi ait placé la plus grande partie de ces généralités dans les deux premiers chapitres du livre XVII, intitulés : *De arbore*, pour le premier et *De arbore aromatica*, pour le second, retrouvant de façon artificielle les grandes classifications de ses prédécesseurs.

Enfin, dernier point, un traité sur les plantes est au Moyen Age un *herbarium*, c'est-à-dire qu'il contient une description et l'énumération des critères permettant le choix de l'espèce la plus active, mais surtout on y trouve les « vertus » des végétaux étudiées. Ces vertus sont d'abord les actions thérapeutiques telles qu'elles ont été transmises par les auteurs antiques et arabes. Elles comportent aussi les propriétés diététiques contenues dans les nombreux régimes de santé dérivant des traductions de

3 — Voir Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum*, éd. de Boese, Berlin, New York, 1973. Le livre X est intitulé : *De arboribus communis*, le livre XI, *De arboribus aromaticis*, le livre XIII, *De herbis aromaticis*.

— Vincent de Beauvais, *Speculum naturale*, éd. Douai, 1624, rep. Graz, 1964. Le livre IX traite de la germination, des végétaux en général, des plantes communes et de leurs propriétés. Le livre X parle des plantes cultivées ; le livre XI, des semences, graines et suc, de leurs propriétés, du pain ; le livre XII, des arbres des forêts et des campagnes ; le livre XIII des arbres fruitiers ; le livre XIV, des fruits, de l'huile, du vin.

— Albert le Grand, *De vegetabilibus*, éd. E. Meyer, Berlin, 1867. Le livre VI, (*De specibus quarundam plantarum*) est divisé en deux parties : *Tractatus I : De arboribus*, *Tractatus II : De herbis specialiter secundum ordinem alphabeti*.

Constantin l'Africain⁴ et transmises par l'intermédiaire des écrits salernitains. Nous verrons donc, dans ce traité de botanique, de nombreux termes latins de médecine rendant compte de l'action de cette matière médicale sur les maladies affectant les différentes parties du corps. Ici encore, le traducteur devra trouver l'équivalent français des termes savants, pour les rendre compréhensibles et assimilables à des lecteurs, certes éclairés, mais non spécialistes.

L'attitude de Jean Corbechon, vis à vis de son texte, est complexe et doit être analysée suivant de multiples points de vue. Il faut tout d'abord faire une remarque essentielle : nous ne savons pas sur quel manuscrit latin Jean Corbechon a travaillé, et nous ne pouvons comparer qu'une version du texte de départ (ici le Ms. Paris, BN latin 16098), certes choisie selon des critères modernes d'édition, mais qui ne peut donner une preuve absolue des omissions ou des erreurs ponctuelles de la traduction. Ceci dit, il est cependant des omissions, des abrégements, des variations qui sont significatives et qui permettent de mettre en évidence la technique du traducteur.

Je voudrais, dans ce travail, essayer de dégager la démarche de Jean Corbechon, et démontrer comment il traduit un savoir botanique et médical de façon à le rendre accessible à des personnes ne lisant pas le latin, comment il adapte ce texte latin qui comporte des redites, des imperfections, des longueurs qui seront gommées ou au contraire soulignées par une justification dans la traduction, et comment il fait lui-même un travail de réflexion sur la langue et une critique du texte-source.

Tout d'abord, nous pouvons parler de procédés qui ne sont pas propres à la matière relative aux plantes et qui se retrouvent tout au long du traité. Jean Corbechon n'a pas bouleversé l'ordre de l'ouvrage de Barthélemy, il a gardé l'ordre alphabétique latin mais souligne chaque fois la distorsion entre l'initiale des mots français et latin.

Serpentine est en latin appelée dragontee et pour ce est elle ci mise entre les herbes dont les noms se commencent par .d. (fol. 254va)

Terre est en latin appelé edera, et pour ce est elle ci mise entre les arbres dont les noms se commencent par .e. (fol. 255a)

4 — Isaac israeli, *De dietis*, in Constantin l'Africain, *Opera omnia*, Lyon 1515.

Le jonc est en grec appellé papier et pour ce est il ci mis entre les herbes dont les noms se commencent par .p. (fol. 272b)

Il faut remarquer que Jean Corbechon traduit les mots grecs et latins (*dragontia*, *papyrus*) pour expliquer clairement sa démarche.

Jean Corbechon ne travaille pas sur le texte latin sans avoir une vue globale de l'ouvrage, il peut ainsi éviter les répétitions dues à la méthode de travail de Barthélemi qui redit à chaque chapitre ce qu'il a trouvé dans les sources ; ainsi au chapitre de la myrrhe, Barthélemi parle d'une qualité très pure appelée « myrrhe stacté ». Il reprend ce produit dans un chapitre spécial placé à la lettre s. Jean Corbechon remarque simplement à la fin du chapitre précédant ce qui aurait dû être traduit : « Il est une autre goute que on appelle states, qui ist de l'arbre de la mierre et est une meisme chose, states et la mierre de laquelle nous avons parlé ci dessus ; et pour ce nous en passons a tant sanz en faire chappitre especial » (fol. 277b). Nous avons là explicitée la volonté de faire le moins de redites possible.

En prenant un autre exemple, Jean Corbechon ne traduit pas un passage sur la formation des épines des plantes que Barthélemi a placé dans le chapitre sur les arbres aromatiques, (qui est en réalité un long commentaire du *De plantis* du pseudo-Aristote). Il traduit au chapitre intitulé « de l'épine », ce qu'il avait omis, vraisemblablement volontairement, et que Barthélemi a repris une deuxième fois dans son texte.

Il semble qu'il y ait aussi un jugement critique sur la composition du texte, qui s'exprime explicitement à une occasion. Barthélemi a écrit trois chapitres sur le *calamus*, il a distingué le *calamus aromaticus* qui sert en parfumerie, le *calamus usualis* qui est en fait le chaume et le *calamus scripturalis* qui est le roseau pour écrire (le calame), dans ce dernier chapitre, l'auteur recopie ce qu'a écrit Pline sur l'*arundo*⁵, qui parle aussi bien des flèches, des toits de chaume ou du sucre. Jean Corbechon ne traduit pas ce passage en disant : « Moult d'autres choses dit Plinius du rosel qui ne sont pas moult a ce propos, et pour ce nous les passons quant a present. » (fol. 205va)

Les omissions importantes dans la traduction, les passages résumés se trouvent dans les chapitres relatant les généralités sur les végétaux, que Barthélemi a tirées du *De plantis* du pseudo-Aristote en les commentant abondamment. Sans en avoir une

5 — Pline, *Hist. Nat.*, XVI, 156-173. Les Belles lettres, Paris, 1962.

preuve certaine, il semble que Corbechon se soit reporté au texte-source de Barthélemi et qu'il ait retravaillé sa traduction sur cet ouvrage car, souvent, les omissions portent uniquement sur les commentaires du *De plantis*, le texte lui-même étant correctement traduit.

La critique du texte latin se révèle également dans la façon par laquelle Corbechon réfléchit à la dérive de sens que prennent les mots du latin au français. Je donnerai quelques exemples. Les plantes alimentaires sont divisées en latin en *frumenta*, *legumina* et *olera* ; en français moderne céréales, légume secs et légumes verts, ou plutôt « choux » puisque depuis Varron, le terme désigne le légume vert le plus employé dans l'Antiquité latine⁶. Le français du XIV^e siècle n'a pas d'équivalent et les chapitres de généralités qu'a consacré Barthélemi aux *frumenta* et *legumina* posent un problème au traducteur.

Le chapitre *sur les frumenta* est, en français, complètement bouleversé. Il est intitulé « fourment » et débute par une citation tronquée d'Isidore de Séville ne rendant pas compte de l'étymologie du nom. Ensuite Jean Corbechon fait une remarque sur sa traduction : « Tout grain de quoy on fait pain et qui croist en un espi est appellé fourment, si comme segle, orge et leurs semblables, si comme dient Ysidore et Plinius ; mais ceste maniere de parler n'est pas en usage en notre langage, car tous telz grains nous appellons blé et non pas fourment. » (fol. 257va). A partir de cela il abrège très fortement le texte latin ne retenant que quelques principes de culture des céréales qu'il appelle alors « blez », se réservant de parler du froment dans un chapitre spécial intitulé en latin *triticum*.

Le chapitre *legumina* de l'ouvrage de Barthélemi est traduit dans l'intitulé du chapitre par « grains » et dans le corps du chapitre par « potages » : « Les grains que nous appelons en France potages, sont en latin appellés *legumina*, et pour ce sont ilz ci mis entre les herbes dont les noms se commencent par .l. Les potages sont ainsi appellés pour ce que on les cuist en pot, et sont grains qui croissent en cosses closes, si comme sont pois, feves et leurs semblables. » (fol. 263vb) Jean Corbechon a ici une démarche d'auteur : il forge une étymologie française, à la manière d'Isidore, et il donne une définition de ce qu'il appelle « potage ».

6 — Voir J. André, *Les noms de plantes dans la Rome antique*, Les Belles Lettres, Paris, 1985.

Il a conscience de la difficulté de traduire le latin pour donner « clèrement » le sens du texte-source, sa tâche est de rendre accessible à des lecteurs nouveaux une encyclopédie.

Le livre sur les plantes est un des livres du traité de Barthélemi qui est en contact avec une réalité quotidienne, la précision des termes est donc indispensable pour rendre compte des végétaux qui renvoient à des plantes et à des utilisations bien précises. C'est pourquoi nous allons trouver tout au long du texte un choix de vocabulaire qui va toujours dans le sens de la précision, de l'explication. Lorsqu'il s'agit de citer des maladies, des termes d'anatomie, Jean Corbechon va également s'efforcer de simplifier et de mettre les termes savants à la portée du profane.

Barthélemi se contente de compiler ses sources antiques, sans se soucier réellement de la réalité contemporaine. Si l'on veut parler en termes modernes, il n'a pas, ou très peu cherché, à actualiser ses sources. Jean Corbechon par contre, tout en restant fidèle dans sa traduction, cherche, quand cela est possible, à faire reconnaître les plantes par divers procédés qui lui permettent de donner une touche de réalité à son texte.

D'abord il glose le nom de la plante qui, chez Barthélemi, dépend étroitement de l'étymologie d'Isidore de Séville. La jusquiame, traduction du latin *Hyosciamus* est glosée par : « que nous appelons en France hannebane ». Et lorsqu'il s'agit de décrire les différentes espèces de saules, celui qui sert à la vannerie est défini par son nom vernaculaire : « et ce sauls est en France appelé osier ». Pour les plantes médicinales, Corbechon donne leur nom vulgaire qui tient compte des vertus de la plante : ainsi à propos de la lappe « ...elle vault contre la roigne et la gratelle et contre la taigne, et de ce vient, en France, on l'appelle la fueille aux tigneux. » (fol. 263va). Enfin, quant sa traduction ne lui semble pas suffisamment précise, il explique ce qu'il a voulu dire ; il a ainsi traduit *gramen* par « herbe sauvage », ce qui correspond à *herba agrestis* dans le texte latin, mais il donne un commentaire tiré là aussi de la réalité : « Herbe sauvage est a Paris appelée herbe vert que on poudre par les maisons, et semble estre blé mais non est » (fol. 259va).

Nous avons remarqué l'étymologie française de « potage », nous avons un second exemple tout aussi caractéristique à propos du chardon appelé en français « chauchetreppe » (qui correspond au latin *paliurus*). Corbechon explique son nom en bâtissant une étymologie française : « La chauchetreppe donc est une herbe poingnant qui navre et pique les piés de ceuls qui pas-

sent et les fait saillir et treper, et pour ce est elle en France appelée chauchetrepe » (fol. 272va).

Bien que le nom soit, dans une tradition encyclopédique faisant suite à Isidore de Séville, une façon de définir les choses, la description est néanmoins importante pour reconnaître une espèce sur le plan pratique. Nous sommes ici encore dans une problématique de compilation, les plantes exotiques décrites par Barthélemy n'étant souvent connues que par les livres des auteurs antiques. Leur description ne pose pas de problème au traducteur, sinon une recherche de vocabulaire. Par contre, la description des plantes indigènes doit correspondre à la connaissance immédiate de l'objet.

Les diverses parties des végétaux ne donnent pas lieu à des recherches de vocabulaire très développées ; la description se calque sur le latin, par exemple les pétales de la rose sont appelés « feuilles », (traduisant le latin *folia*), ou « pampes » indifféremment. Le terme « grain » est employé pour les étamines ou le pollen (le latin donnant *semen*) aussi bien que pour les semences.

La traduction des couleurs est plus difficile car le latin possède un choix de termes plus développé qu'en français. Il n'est pas ici question de reprendre les différentes études sur la perception des couleurs et leur représentation écrite dans les textes savants⁷, ni de reprendre la traduction de Jean Corbechon sur le livre XIX du traité de Barthélemy concernant les couleurs⁸. Nous noterons simplement que, dans ce livre, Corbechon est conscient de la difficulté de traduction, il explicite ainsi son impuissance : « Il est une maniere de blancheur qui en latin est appelée *candor* et, en nostre langage, n'a point d'autre nom que blancheur. » (fol. 326b). Pour traduire toutes les nuances exprimées par le latin dans la description d'une plante, le traducteur utilise deux procédés : prendre une couleur simple voisine ou bien user d'une périphrase.

Il traduit ainsi par « blanc » *albus* et *albidus*, *candidus*, *blavus*, mais aussi *lucidus* et *limpidus*, la clarté et la transparence étant pour le traducteur rattachées à la blancheur. Par « jaune » il tra-

7 — Voir M. Pastoureau, *Figures et couleurs. Etudes sur la symbolique et la sensibilité médiévales*, Paris, 1986.

— Sylvie Fayet, Le regard scientifique sur les couleurs à travers quelques encyclopédistes latins du XII^e siècle, *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 150, 1992, pp. 51-70.

8 — Michel Salvat, Le traité des couleurs de Barthélemy l'Anglais, *Senefiance*, 24, 1988, pp. 361-85.

duit *citrinus*, *croceus*, *melinus*, *glaucus*, quelquefois *fulvus* et *fuscus*. « Rouge » traduit *rubeus*, *rubicundus*, *rutilus*, *purpureus*, quelquefois *rufus* qui est cependant, la plupart du temps, rendu par « rous ». Corbechon emploie des périphrases lorsqu'il s'agit de traduire les couleurs intermédiaires comme *subalbidus* (un pou blanche), *subrufus* (de couleur entre blanche et rouse, un pou rous). Pour rester sur deux exemples de choses bien réelles la fleur de l'égantier est « blanche et un pou rougette » (*subalbida paucio rubore admixta*), le vin est décrit sous quatre couleurs, « rouge, blanche, jaune ou rousse », le latin donne *niger*, *albus*, *glaucus*, *roseus sive rufus*, plus loin « vin jaune » traduit *citrinum seu aureum*. Jean Corbechon simplifie les nuances, de par la pauvreté du lexique français mais aussi dans un souci pédagogique et dans celui d'être proche de la réalité.

Nous rencontrons le même type de préoccupation lorsqu'il est question des propriétés médicinales des plantes. Barthélemi recopie mot à mot les indications de ses sources, alors que Corbechon explique et emploie souvent le lexique vernaculaire et non des mots traduits du latin.

Pour qu'un herbier soit utile, il faut identifier les plantes, mais surtout savoir à quoi elles servent. Les termes savants sont expliqués pour la compréhension des non-spécialistes. Barthélemi a commencé cette vulgarisation, quant il dit par exemple *morphea, id est lepra cutis* ; Corbechon traduit à son tour de façon approximative, mais plus simple : « rogne et gratelle qui est sur le cuir », nous avons ainsi, par paliers successifs, une mise des termes savants à la disposition des lecteurs.

Les propriétés des plantes sont souvent résumées : l'absinthe est en latin *acerrima calida et sicca, vehementer stiptica et amara*, la traduction française est certes un peu en retrait mais plus accessible « herbe très amère qui est chaude et sèche », ou bien encore en français la menthe pouillot a vertu de « degaster les humeurs » alors que le latin est beaucoup plus précis : *virtutem habet dissolvendi, consumendi et confortandi*. Le mot utilisé par les médecins est souvent donné en une périphrase explicative : *diuretica* est traduit par « euvre les conduis ».

Corbechon ne donne pas le pourquoi de l'action des plantes, il ne traduit pas les explications physiologiques de leur pouvoir ; ainsi le sureau est bon « contre meselerie qui vient de fleume », le texte latin en donne la raison : *nam flegmaticos humores corruptos vel corruptioni dispositos mire purgat*.

Enfin on pourra noter la pudeur de Corbechon lorsqu'il s'agit de tout ce qui touche la sphère génitale : cette attitude n'est certes pas étonnante lorsque l'on sait que jusqu'au début du XX^e siècle, les parties génitales étaient, même dans les livres médicaux, désignées par leur nom latin. Dans notre texte nous trouvons la périphrase classique « les fleurs des dames » pour les menstruations. Mais Corbechon avoue lui-même ses réticences lorsqu'il dit, à propos d'une propriété particulière de l'aneth : « ...la cendre vault contre aucunes secrete maladies des dames, lesquelles sont plus a taire que a nommer »⁹. Les propriétés abortives d'une plante sont traduites du latin qui utilise lui-même une formule déjà édulcorée *menstrua provocat, matricem mundificat* : « ...armoise fait venir les fleurs aux dames et nestoie la marris ».

Jusqu'à présent nous avons étudié les modifications ou les adaptations du texte latin. Mais Corbechon élargit souvent sa fonction de traducteur à celle de commentateur. Je ne parlerai pas de cette question qui s'ouvre sur le problème plus général des relations entre la traduction et le commentaire. En effet, Jean Corbechon ajoute également des parties de son crû. Il prend position en son nom, soit pour approuver ce qu'il traduit, soit pour donner son opinion sur des ambiguïtés du texte. L'emploi de la plante appelée « souci » pour le traitement de la « frénésie » lui inspire cette remarque personnelle : « et de ce ay je vu l'expérience à Paris en ma presence » (fol. 255va). Lorsque Barthélemy juxtapose deux sources dont les informations divergent, il arrive que le traducteur donne sa préférence ; la « salverique » (en latin *salivuncula*) est pour Pline une petite herbe odorante, tandis que Huguccio de Pise, dans son *Vocabularium*, en fait un chardon ; Corbechon fait un choix personnel entre ces deux sources : « En ceste maniere, je croy mieulx a l'opinion de Plinius le naturien que a celle de Huguce le grammairien. » (fol. 277a). Remarquons au passage, sans entrer dans le détail, que nous avons là le reflet d'un des enjeux fondamentaux de la culture et de l'éducation médiévales, qui est le balancement entre le *trivium* et le *quadrivium*. C'est aussi un élément particulièrement important dans l'évolution historique de l'encyclopédisme. Ce genre en effet, initié par les *Etymologies* d'Isidore, repose sur la primauté du langage et donc de la grammaire et des arts qui lui sont associés. Donner la primauté à Pline sur Huguccio revient à noti-

9 — Le texte latin donne *vulve stillanti appositus, ipsam reprimet et dessicat* (éd. Francfort 1601) le ms latin Paris, BN. 16098, comporte un blanc à la place du mot *vulve*.

fier qu'Isidore est relayé au rang d'un auteur-source chez lequel on puise une information, mais que les *Etymologies* ne forment plus l'architecture structurante de l'écriture encyclopédique : on est bien dans une tradition « post-isidorienne »¹⁰.

Enfin, il ne faut pas oublier que la traduction est faite à la demande de Charles V, et que le contexte politique de l'époque a beaucoup influé sur l'attitude des traducteurs : les textes traduits sont orientés par les souverains, les traducteurs sont des serviteurs royaux. Michel Salvat et Bernard Ribémont ont montré que le livre sur la géographie du traité de Barthélemi avait été l'objet de critiques anti-anglaises de la part du traducteur¹¹, dans le contexte des luttes de la guerre de Cent ans. On pourrait se demander en quoi le souci de la politique princière est en relation avec les plantes ; le chapitre sur le lys offre un exemple représentatif des liens que l'encyclopédisme peut entretenir avec la propagande ou l'éducation politique¹². En effet, la légende des fleurs de lys, ornant le blason des rois de France depuis Philippe Auguste, contribue, à cette époque, à renforcer les liens qui unissent la royauté à la puissance divine. Jacques Krynen a analysé les différentes manifestations littéraires et historiques afférentes aux fleurs de lys. Il cite le *Roman de la fleur de lys* de Guillaume de Digulleville (1338) qui prend pour thème cette fleur pour chanter les louanges du souverain, et le prologue de Raoul de Presles à sa traduction du *De civitate Dei*¹³. Dans le paragraphe ajouté par Jean Corbechon à la notice de Barthélemi l'Anglais, nous trouvons les deux thèmes majeurs utilisés pour la gloire de la royauté :

Oultre ce, la fleur de lis a .ii. prerogatives singulieres sus autres fleurs : l'une est qu'elle est portée aux eglises et mises devant Dieu et devant la Vierge Marie, par très grant

10 — Voir B. Ribémont, *D'Isidore de Séville (VI^e siècle) à Jean Corbechon (XIV^e siècle). Étude des encyclopédies du Moyen Âge*, Thèse d'État, à paraître.

11 — M. Salvat, Quelques échos des rivalités franco-anglaises dans les traductions du *De proprietatibus rerum* (XIII^e-XV^e siècles), *Bien dire et bien apprendre*, n°5, 1987, pp. 101-109.

B. Ribémont, M. Salvat, « De Francion à Hugues Capet, descendant d'un boucher : Légendes des origines et encyclopédisme », *Le Moyen Âge*, 1993, 2, pp. 250-62 ; B. Ribémont, « Jean Corbechon, traducteur de Barthélemi l'Anglais et l'Europe », Colloque : *De la chrétienté à l'Europe*, Orléans, 21-22 mai 1994.

12 — On se souviendra par exemple que le *Livre dou Tresor* de Brunetto Latini est écrit dans un but essentiellement politique.

13 — Jacques Krynen, *Idéal du prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1981, pp. 223-225.

reverance, l'autre si est que le plus noble et le plus puissant roy des crestiens, c'est assavoir le Roy de France, la porte pour son signe qui lui fut donné et envoyé de Dieu le tout puissant en signe d'amour et d'aliance perpetuelle entre Dieu et les Roys de France, laquelle amour et aliance croist chascun jour et croistra, se Dieu plaist, sans prendre fin. (fol. 262vb-263a)

Jean Corbechon décrit habilement, d'abord l'utilisation de la fleur de lys, symbole de pureté, pour le culte marial et le culte divin, et en retour, la relation de cette fleur avec l'alliance entre Dieu et le souverain français.

La traduction de Jean Corbechon reflète l'attitude du traducteur, d'abord vis à vis du texte et ensuite vis à vis de l'auteur. François Bérrier¹⁴ en étudiant les traductions en français au XIV^e et XV^e siècles a mis en évidence les grandes caractéristiques de ces traductions faites dans l'entourage des cours princières. Jean Corbechon fait partie intégrante de ces grands traducteurs : on trouve chez lui, ainsi qu'il le déclare dans son prologue, le souci de la *laudatio principis*, la conscience de la difficulté de la tâche, le parti-pris de clarifier et de simplifier le texte qu'il traduit. Cependant, il ne se borne pas à énoncer ces *topoi*, il met ces principes en pratique dans son texte même, de façon tout à fait explicite parfois. En donnant des exemples tirés de la partie botanique de l'ouvrage, nous avons pu le voir. De plus, il y a chez lui une prise de conscience que le traducteur peut être quelque chose de plus qu'un simple *translator*. Il faut dire que le texte qu'il traduit n'a pas le même poids que celui des philosophes anciens et des grands textes religieux. On ne trouve pas chez lui la révérence due aux auteurs faisant partie de l'ensemble des *autoritates* ; au contraire il n'hésite pas, soit à critiquer son texte-source, soit à critiquer l'auteur lui-même. Nous avons, dans cette partie botanique, des exemples indirects lorsqu'il choisit entre deux sources proposées par Barthélemy, mais dans le livre sur la description des parties du monde, son parti-pris anti-anglais lui fait prendre des positions qui le font sortir de son rôle de traducteur¹⁵. De même lorsqu'il introduit le « je » dans sa propre

14 — François Bérrier, *op. cit.*, p. 248.

15 — Barthélemy décrit avec beaucoup de louanges les diverses provinces de la Grande Bretagne et leurs habitants, Jean Corbechon nuance cet éloge en ajoutant à la fin du chapitre : « si comme dit l'acteur de ce livre qui fut de la grant Bretaingne, et pour ce il le croira qui le voudra croire. » (fol 204a). De même lorsque Barthélemy méprise les Ecossais en les faisant passer pour des gens non civilisés, Jean Corbechon met en garde ses lecteurs : « Il appert clèrement en ce chapitre que l'acteur de ce livre ne fut pas Escot mais fut Anglois, et pour ce il le croira qui voudra en ceste partie. » (fol. 222vb).

traduction, lorsqu'il parle en son nom propre, il outrepassa son statut de traducteur.

Cette étude sur la partie botanique peut être extrapolée à l'ensemble du travail de Jean Corbechon, nous y voyons une attitude qui dépasse la démarche même de la traduction pour chercher à obtenir un texte cohérent incluant une réflexion explicite sur le français non pas seulement en tant que langue mais en tant que support de la mentalité d'un pays.

Geneviève SODIGNÉ-COSTES

C.E.M.O. Université d'Orléans